

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 février 2008

Service instructeur
COMMANDE PUBLIQUE

N° 2008-2-5-12

Service consulté
DRT

**COMMANDE PUBLIQUE
SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES
MARCHE N°52/10/010 LUCELLE WINKEL**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser la signature de la décision de résiliation relative au lot 52/10/010 LUCELLE WINKEL

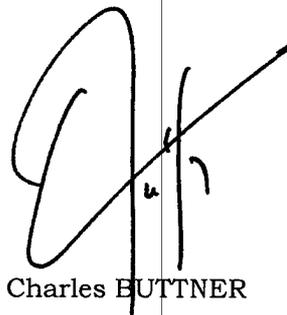
Conformément au Code des Marchés Publics, votre Assemblée doit approuver la passation de la décision de résiliation et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Le marché a pour objet l'opération suivante : Services de transports scolaires. Le lot n° 52/10/010 - Lucelle Winkel, a été attribué à l'entreprise KUNEGEL SA d'ILLZACH pour un montant initial de 9.30 € T.T.C. par jour de circulation les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 18.45 € TTC les samedi (valeur septembre 1998) et notifié le 30/03/1999.

Il apparaît qu'il n'y a plus d'élève de LUCELLE dans les effectifs du collège de FERRETTE pour l'année 2007-2008. La ligne 210, objet du présent marché, est donc inutile en raison du défaut d'élève à transporter.

Il est proposé à votre commission de réserver une suite favorable à la décision de résiliation selon les conditions décrites ci-dessus et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER